

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 7 août 2020

Coronavirus COVID-19 à La Réunion : 4 nouveaux cas confirmés

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé confirment 4 nouveaux cas de coronavirus COVID-19 enregistrés à La Réunion ce vendredi 07 août 2020 à 15h00, soit un **total de 675 cas** depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020.

Parmi ces nouveaux cas :

- 1 cas est importé (suite à un dépistage réalisé 7 jours après leur arrivée à La Réunion) ;
- 2 cas sont autochtones, sans lien avec des cas connus ;
- 1 Evasan a été déclarée positive suite à son arrivée sur le territoire ;

Le cas qui a été annoncé en cours d'investigation hier a été classé autochtone.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 7 août 2020

675 cas ont été investigués à cette heure par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie, dont 71% sont des cas importés.

• Bilan des cas investigués :

	Cas cumulés	Variation par rapport à J-1
Cas importés (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	476	+2
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	57	+1
Cas autochtones secondaires (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	80	0
Cas autochtones (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	119	+3
Nombre total de cas investigués	675	+5

• Situation sanitaire :

	Nombre de cas	Variation par rapport à J-1
Cas hospitalisés hors service de réanimation hors évacuation sanitaire	5	+1
Cas hospitalisés hors service de réanimation issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	13	+2
Cas hospitalisés en service de réanimation hors évacuation sanitaire	0	0
Cas hospitalisés en service de réanimation issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	1	-2

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Patients guéris (au 07/08/2020)	631	
Décès de personnes atteintes du Covid-19	5	

• **Contact-tracing : plus de 5000 personnes appelées individuellement et suivies**

Le « contact-tracing » est un dispositif qui a pour objectif d'identifier et de rappeler toutes les personnes ayant été en contact proche avec un cas confirmé de Coronavirus pendant sa période de contagiosité (on parle de «sujets contacts» ou de «contacts»).

Ces personnes font l'objet d'une enquête téléphonique au cours de laquelle est évalué leur état de santé et leur est précisé l'importance de :

- **respecter un isolement strict (quatorzaine)**
- **surveiller quotidiennement leur état de santé**
- **appeler immédiatement le 15** en cas de difficultés respiratoires et signes d'étouffement
- **appeler son médecin traitant dès apparition de symptômes** (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour une prescription d'un test virologique
- **porter un masque** en cas de contact en face à face avec d'autres personnes

Le dispositif de contact-tracing repose désormais sur **3 niveaux différents et complémentaires**, assurés par :

- **le médecin traitant au premier niveau** : identification de l'entourage familial le plus proche,
- **l'Assurance maladie au second niveau** : identification milieu professionnel, amical ...
- **l'ARS au troisième niveau** : investigations des situations complexes et des cas regroupés en collectivités pour repérer précocement et limiter la formation de cluster.

BILAN DE LA SEMAINE du 31 au 7 août 2020

• **Suivi des cas :**

	Variation par rapport à la semaine précédente
Cas importés hors évacuation sanitaire (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	+6
Cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	+2
Cas autochtones secondaires (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	+1
Cas autochtones (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	+6

• **Situation sanitaire :**

	Variation par rapport à la semaine précédente

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

Cas hospitalisés hors service de réanimation hors évacuation sanitaire	+2
Cas hospitalisés hors service de réanimation issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	+1
Cas hospitalisés en service de réanimation hors évacuation sanitaire	0
Cas hospitalisés en service de réanimation issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	-1

• Dépistage à La Réunion du 27 juillet au 2 août

Du 27 juillet au 2 août, l'activité de dépistage à La Réunion reste importante :



7 951 dépistages réalisés
(du 27 juillet au 2 août)



Taux de positifs :
0,3%



10 nouveaux cas dont :

- 2 EVASAN
- 4 importés hors EVASAN
- 4 autochtones

Dont dépistages des voyageurs 7 jours après leur arrivée à La Réunion



2 422 voyageurs ont fait un dépistage à J+7
(du 27 juillet au 2 août)

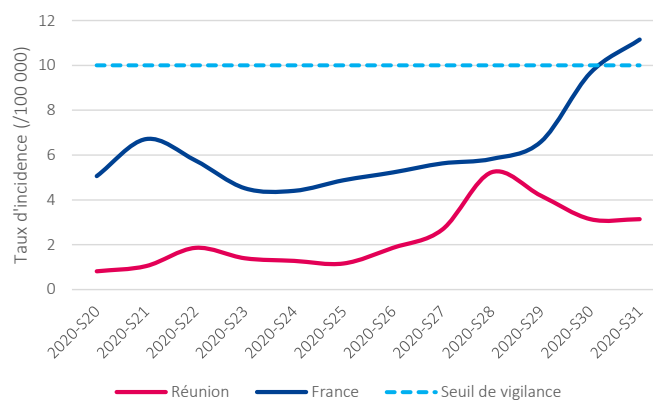
Parmi ces 2422 dépistages : **3 COVID +**
(soit 0,12% de positif)

Cette stratégie de dépistage permet :

- Identifier les cas le plus précocement possible
- Retracer rapidement son parcours
- Recontacter et isoler toute personne qui aurait été en contact avec ce cas pendant sa période de contagiosité.

• **Le taux d'incidence** (nombre de cas rapportés à la population)

(Données issues du Point épidémiologique régional du 06/08, Cellule Régionale Réunion de Santé publique France)



Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

Après une légère augmentation entre les semaines 26 à 29, le taux d'incidence a baissé au cours des 2 dernières semaines. Ce taux est inférieur au seuil de vigilance (10/100 000 habitants) et à ceux observés au niveau national.

FAITS MARQUANTS SUR LA PERIODE

• Bilan des campagnes de dépistage menées dans les communes

Afin de repérer très précocement l'apparition de nouveaux cas autochtones et d'éviter des chaînes de transmission locale, des campagnes de dépistage du covid-19 auprès de la population ont proposées, par l'ARS, aux communes volontaires. Ces opérations de dépistage gratuit et sans ordonnance se sont déroulées sur les places des marchés forains ou de la mairie.

Sur 1602 personnes dépistées, 1 seul cas positif. Il s'agit d'une voyageuse ayant profité du dépistage au marché des Camélias pour faire son test à J7.

Date du dépistage	Commune	Nombre de tests	Nombre de tests positifs
15/07/2020	Saint-Louis	182	0
17/07/2020	Saint-Louis	218	0
24/07/2020	Saint-Paul	175	0
25/07/2020	La Possession	198	0
29/07/2020	Saint-Denis (Chaudron)	201	0
30/07/2020	Saint-Joseph	185	0
31/07/2020	Saint-Denis (Camélias)	298	1
02/08/2020	Cilaos	145	0
TOTAL		1602	1

• Ouverture de trois centres de dépistage dédiés pour tester les voyageurs 7 jours après leur arrivée à La Réunion

Afin d'éviter la propagation du coronavirus sur le territoire, les voyageurs sont fortement incités à se faire dépister 7 jours après leur arrivée à La Réunion. Depuis le 5 août, trois centres de dépistage dédiés ont été mis en place et organisés par les laboratoires, en lien avec les services de l'ARS et grâce au partenariat avec trois communes :

- **à Saint-Denis (Sainte-Clotilde) :**

Stade de l'Est (Jean IVOULA), rue du Stade de l'Est
(entrée B et entrée D pour les personnes à mobilité réduite)

- **à Saint-Pierre (Ravine des cabris) :**

Salle Mahavel, allée des Bois noirs (à côté de la station-service)

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-

Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter : @Prefet974

Facebook : @Prefet974

- à Saint-Paul (La Saline Les Bains) :
Mairie annexe, route de trou d'eau, Saline Les Bains

Tous les passagers peuvent venir faire leur test PCR COVID-19 sur ces plateformes de prélèvement, dédiées aux tests J+7, gratuitement, sans rendez-vous, munis de leur carte d'identité, de leur carte vitale et de leur carte d'embarquement (ou billet d'avion).

On observe d'ores et déjà une forte progression de la fréquentation :

- **05/08** : 131 personnes dépistées
- **06/08** : 304 personnes dépistées
- **07/08** : 430 personnes dépistées

Parmi les personnes testées les 5 et 6 août : 1 cas positif identifié.

RECOMMANDATIONS A SUIVRE

Continuons d'appliquer les gestes barrières



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre

Protégeons-nous, portons tous des masques



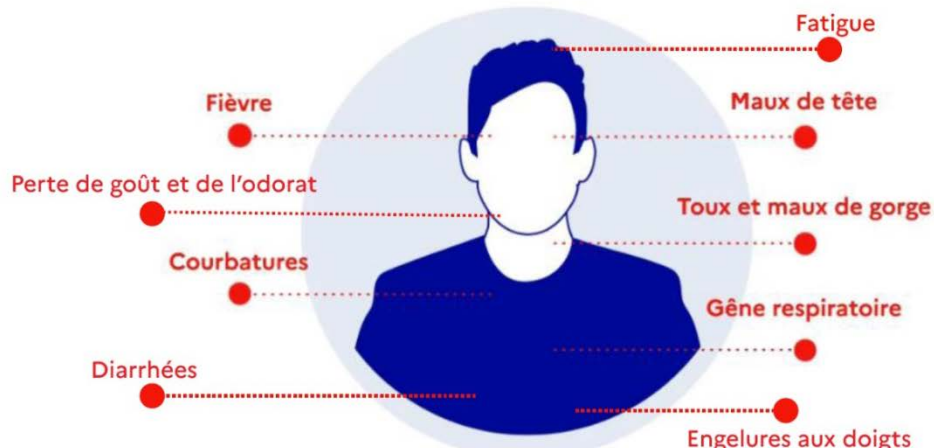
ATTENTION : Ce masque ne remplace pas les gestes barrières.

Il ajoute une barrière physique, lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.

- Si vous des difficultés respiratoires et signes d'étouffement : appeler le 15 sans délai
- Appeler immédiatement un médecin dès l'apparition des symptômes (pour un



SYMPTÔMES



Contact pres
Service régi

Téléphone : 0
Courriel : comr
Internet : www.
Twitter : @Prel
Facebook : @F

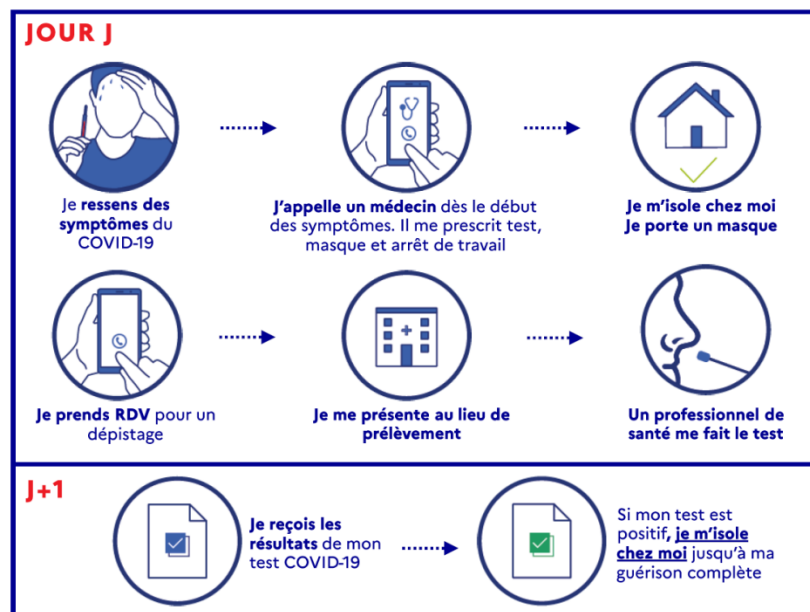
Durée d'incubation :
3 à 5 jours en moyenne et jusqu'à 14 jours

rendez-vous ou une téléconsultation) pour vous faire prescrire un test virologique.



SI J'AI DES SYMPTÔMES

Résultat du test
48 H
après les 1ers symptômes



Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974